

## TiGenix informe sur l'offre publique initiale proposée aux Etats-Unis

Louvain (BELGIQUE) – 9 mars 2016, 18:45h CET – TiGenix NV (Euronext Bruxelles: TIG; la "Société"), une société biopharmaceutique avancée spécialisée dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à partir de ses plateformes propriétaires de cellules souches allogéniques, a fourni des informations aujourd'hui sur son offre publique initiale d'*American Depository Shares* ("ADSs") proposée aux Etats-Unis. Compte tenu des conditions défavorables sur les marchés financiers, la Société n'a pas encore lancé son offre publique initiale d'ADSs. Cependant, la Société continue à évaluer le moment le plus opportun pour lancer son offre publique initiale en fonction de l'évolution des conditions du marché.

Un document d'enregistrement a été déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* aux Etats-Unis mais n'a pas encore pris effet. Les ADSs ne pourront être vendues et aucune offre d'achat ne pourra être acceptée avant l'entrée en vigueur du document d'enregistrement.

Ce communiqué de presse est uniquement fourni à titre informatif et ne constitue en aucun façon, et ne doit pas être considéré comme, une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription aux titres de TiGenix NV, et il n'y aura pas de vente de titres dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente n'est pas autorisée, ou à l'attention de toute personne ou entité à qui il est illégal de faire une telle offre, sollicitation ou vente. Ce communiqué de presse ne peut faire l'objet d'aucune publication ou distribution, directement ou indirectement, dans tout Etat ou juridiction dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait illégale.

### **Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

TiGenix  
Claudia D'Augusta  
Chief Financial Officer  
T: +34 91 804 92 64  
claudia.daugusta@tigenix.com

### **A propos de TiGenix**

*TiGenix NV (Euronext Brussels : TIG) est une société biopharmaceutique avancée spécialisée dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à partir de ses plateformes propriétaires de cellules souches allogéniques, ou provenant de donneurs, expansées. Deux produits de la plateforme technologique de cellules souches dérivées de tissus adipeux sont en cours de développement clinique. Le Cx601 est en phase III pour le traitement de fistules périanales complexes chez les patients atteints de la maladie de Crohn. Le Cx611 a réalisé un essai de phase I de provocation du sepsis et un essai de phase I/II portant sur l'arthrite rhumatoïde. Depuis le 31 juillet 2015, TiGenix a fait l'acquisition de Coretherapix, dont le produit cellulaire phare, AlloCSC-01, fait actuellement l'objet d'un essai clinique de phase II pour le traitement de l'infarctus aigu du myocarde (IAM). En outre, le deuxième produit candidat de la plateforme de cellules souches cardiaques acquis de Coretherapix, AlloCSC-02, est en développement dans une indication chronique. TiGenix a également développé le ChondroCelect, un produit cellulaire autologue pour la réparation du cartilage du genou, qui fut le premier médicament de thérapie innovante (Advanced Therapy Medicinal Product, ATMP) à être approuvé par l'Agence européenne des médicaments (EMA). Depuis juin 2014, les droits de commercialisation et de distribution du ChondroCelect font l'objet d'une licence exclusive accordée à Sobi pour l'Union européenne (à l'exception de la Finlande, où il est distribué par Finnish*

Red Cross Blood Service), la Norvège, la Russie, la Suisse et la Turquie, ainsi que les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Basée à Louvain (Belgique), TiGenix a également des activités à Madrid (Espagne). Pour plus d'informations, surfez sur [www.tigenix.com](http://www.tigenix.com).

## **Informations prospectives**

*Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives et des estimations à l'égard des futures performances de TiGenix et du marché sur lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » (liste non exhaustive) et d'autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés, mais qui pourraient s'avérer ou ne pas s'avérer corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs indépendants de la volonté de TiGenix. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de TiGenix, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, ces dernières ne sont valables qu'à la date de la publication du présent communiqué de presse. TiGenix décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations, prévisions ou estimations sont fondées, à l'exception de ce qui est requis par la législation belge.*